

Caisse d'Allocations familiales

Direction

Objet : Ordre du jour – Réunion du Comité social et économique
Références : JJP/NR/SB/ED/VD

Le 2 juillet 2026



Nous écrire
Rue de Beaufort
62015 ARRAS cedex
Fax : 03 21 24 53 84

Nous rencontrer
ARRAS
Rue des Promenades

CALAIS
60 Quai de la Gendarmerie

Nous contacter
Tél. : 3230 (prix d'un appel local)

Vos services en ligne sur



www.pas-de-calais.caf.fr

  @cafpasdecalais

 Caf du Pas-de-Calais

Madame, Monsieur,

Je vous serais obligé de bien vouloir assister :

- à la réunion du Comité social et économique
- qui se tiendra au siège de l'organisme situé rue de Beaufort à Arras (Salle des 2 Caps – 3^{ème} étage du bâtiment Beaufort), et par visio-conférence au moyen du logiciel TEAMS,
- le jeudi 9 juillet 2026 à 9h30.

Vous trouverez ci-joint l'ordre du jour de cette réunion.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

Le Directeur
Président du Comité social et économique


M. ROUSSEAU
Le Directeur Adjoint

 Jean-Jacques PION

ORDRE DU JOUR

REUNION DU COMITE SOCIAL ET ECONOMIQUE

JEUDI 9 JUILLET 2026

- **Approbation du procès-verbal de réunion CSE du 23 juin 2026 et prise en compte du compte-rendu de la CSSCT du 4 juin 2026**
- **Vie du Comité Social et Economique**
 - Vote sur le long séjour 2027
 - Quel est le nombre d'agents ayant participé au voyage à Majorque, le nombre d'ayant droits et le nombre d'extérieurs ?
 - Quel est le nombre d'agents ayant sollicités le CSE pour les campings CAP FUN ?
- **Consultation du comité social et économique**
 - Néant
- **Informations du comité social et économique, dont certaines relèvent de la sécurité, santé et des conditions de travail**
 - Situation des services
 - Situation de l'emploi du 2^{ème} trimestre 2026
 - Mouvements de personnel
 - Point sur les AT
- **Questions soulevées par le CSE, dont certaines relèvent de la santé, la sécurité et des conditions de travail**
 - **Direction**
 - Mise en place de solutions pérennes en cas de conditions climatiques exceptionnelles en l'occurrence les fortes chaleurs subies :
 - Adaptation des horaires
 - Adaptation de la température de la climatisation (baisse de la température)
 - Aménagement à prévoir sur certains sites avec la pose par exemple de brise soleil horizontal extérieur évitant ainsi le recours à la climatisation inexistante sur lesdits lieux.
 - **Ressources Humaines**
 - Information sur la prise de congé de compensation de jours fériés intervenant un samedi (15/08/2026). La note existante datant de 2021
 - Point sur les contrôles de frais de déplacement et règles écrites
 - **Patrimoine**
 - Siège : Problème de fenêtre côté rue UT1

- **Autres services**

- PF : les agents se sentent de plus en plus sollicités pour des tâches spécifiques. Ils ont récemment récupéré la gestion des mises en garde, auparavant effectuée par les agents de maîtrise. Quel est l'objectif de ce transfert d'activité ? Les agents ne constatent pas de gain de temps pour les Agents de maîtrise. Ces derniers devant toujours superviser et contrôler le travail réalisé. Dans ce contexte, quels sont les bénéfices attendus de cette nouvelle organisation ? Plus largement les agents ont le sentiment de se voir confier des responsabilités toujours plus importantes sans reconnaissance financière associée. Ce ressenti est renforcé par une perception d'inégalité dans l'attribution des points de compétence et des niveaux, particulièrement au sein des PF.
- Point de situation sur les PF concernant la commande du 29 et 30/06 perçue comme autoritaire, incohérente et injustifiée. Cette pratique sera t'elle reconduite ?
- Retour sur les demandes d'impacts financiers de plus en plus importants alors que les outils mis en place réduisent les risques d'erreur

Le secrétaire du Comité social et économique



Samuel TOMASI

Le Directeur
Président du Comité social et économique



N. ROUSSEAU
Le Directeur Adjoint

Jean-Jacques PION